

**L'hon. M. Martin:** Je veux simplement signaler au premier ministre—au très honorable député... (*Exclamations*)

A mon avis, monsieur l'Orateur, je ne devrais pas donner ce genre de consolation à mon très honorable ami. Ce que j'ai essayé de lui dire, à titre de vétéran de la politique et de membre chevronné de cette Chambre, c'est que je me joins au premier ministre et à d'autres personnes pour lui souhaiter la bienvenue aujourd'hui. Dans ces circonstances, j'aurais espéré que lui-même et ceux qui siègent en arrière de lui reconnaîtraient que nous nous sommes montrés bien chics en lui faisant bon accueil nous aussi.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, j'admire toujours le chic de l'honorable représentant; toutefois, ce dont nous parlons n'a pas trait à l'esprit sportif, mais à l'avenir de l'humanité. Pourquoi le Parlement ne devrait-il pas savoir ce que le gouvernement a décidé? Pourquoi devrions-nous attendre qu'un discours soit prononcé aux Nations Unies pour pouvoir établir s'il est approprié? Quant à la responsabilité propre au pouvoir exécutif touchant les affaires étrangères, je pensais que l'attitude canadienne était que les deux grands partis et les autres devaient d'abord se mettre raisonnablement d'accord sur notre politique étrangère plutôt que de la voir devenir un monopole gouvernemental.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il dire à la Chambre si, de l'avis du gouvernement, l'idée de reconnaître deux Chines offre quelque espoir alors qu'apparemment elle est rejetée aussi bien par la République populaire de Chine que par ce qu'on appelle le gouvernement nationaliste de Chine? Peut-il dire si, par suite des discussions tenues lors des pourparlers qu'il a mentionnés, on proposera, d'une part, de reconnaître la République populaire de Chine et de l'accepter au sein des Nations Unies comme représentante de la Chine et, d'autre part, de reconnaître et d'accepter l'autre régime à titre de gouvernement de Formose où, sauf erreur, il semble effectivement détenir l'autorité?

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, cette question porte à controverse. Bien entendu, nous avons énoncé notre position, soit que tout en étant convaincu qu'aucun organisme souverain ne devrait être empêché de faire partie des Nations Unies, nous ne voudrions pas adopter cette attitude au détriment d'un

pays qui a le droit de faire partie de l'Organisation. Nous en discutons avec d'autres pays. Tant que les consultations ne seront pas terminées, je ne pourrai en dire davantage.

**M. David MacDonald (Prince):** Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Vu les remarques du ministre sur l'admission de la République populaire de Chine au sein des Nations Unies, le gouvernement songe-t-il maintenant à accorder à ce pays la reconnaissance diplomatique, étant donné que nous avons maintenant inauguré un programme d'échanges commerciaux s'élevant à des centaines de millions de dollars avec la Chine?

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, la reconnaissance du régime d'une façon ou d'une autre, par des moyens diplomatiques ou autres, n'était pas en cause dans les questions posées ce matin. C'est une question distincte, et la politique du gouvernement à cet égard sera annoncée à la Chambre en temps utile.

#### AIR CANADA

##### L'INTERVENTION D'UN CONCILIEUR FÉDÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Vu les inconvénients que la grève d'Air Canada cause aux gens qui voyagent, et les difficultés que connaissent des centaines de membres d'Air Canada qui sont congédiés par suite de la grève, le premier ministre n'estime-t-il pas qu'il est temps que le gouvernement intervienne en nommant un médiateur pour faire rencontrer les parties et les amener à composer aussi rapidement que possible?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, mon excellent ami sait que les deux parties en cause ont fait un effort pour se réunir hier afin de discuter de l'affaire mais que cet effort a été vain, ce qui montre la difficulté d'une médiation en ce moment. Néanmoins, on envisage sérieusement de faire intervenir un médiateur fédéral.

**M. Douglas:** Une question complémentaire. Puisque Air Canada a offert de négocier en stipulant toutefois qu'elle ne dépasserait pas le chiffre proposé par le médiateur privé, le gouvernement n'estime-t-il pas que le ministre du Travail ou le premier ministre devrait